



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Action de soutien au profit des commerçants du centre-ville montois



Suite aux nouvelles mesures annoncées par le Président de la République le 31 mars, qui entreront en vigueur à compter de samedi soir, la Ville de Mont de Marsan, en soutien aux commerçants du cœur de ville contraints une nouvelle fois de baisser le rideau temporairement, vient de publier un arrêté autorisant aux boutiques d'utiliser le trottoir de leurs devantures ce samedi 3 avril à partir de 9H. L'occasion pour tout habitant, s'apprêtant à vivre de nouvelles restrictions, de privilégier le commerce de proximité.

Dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières, les amateurs de bonnes affaires ont une dernière fois rendez-vous **samedi 3 avril à partir de 9h**, et pour toute la journée, dans tous les commerces du cœur de ville montois mais également sur les trottoirs de leurs devantures. Cet étalage de produits sur l'espace public, autorisé par arrêté municipal, est l'occasion pour chacun de soutenir les commerçants du cœur de ville avant la fermeture de leurs magasins pour les 4 prochaines semaines.

Pour profiter sereinement de cette opportunité de shopping étendu avant l'entrée en vigueur des nouvelles mesures restrictives, les automobilistes bénéficieront du stationnement gratuit toute la journée. Au total, plus de 1 200 places sur la voirie et dans les parkings clos Midou, Saint-Roch et Dulamon sont concernées par cette opération. Une nouvelle fois impactés par la crise sanitaire, les commerçants du cœur de ville ont plus que jamais besoin d'être soutenu. Consommez montois !

"Nous avons pris acte des nouvelles mesures de restriction de déplacement et d'ouvertures d'établissement sur notre territoire et si nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de protéger la santé de tous, il est également nécessaire de soutenir nos commerçants, notamment du cœur de ville, qui n'en finissent pas d'être éprouvés. J'invite donc tous les Montois et les Montoises, mais aussi nos voisins, à saisir une dernière fois l'opportunité d'aider les commerces de proximité, avant leur fermeture imposée, en profitant des offres qui leur sont réservées toute la journée de samedi, dans le respect bien entendu des règles sanitaires"

Charles Dayot, maire de Mont de Marsan.

Contacts presse :

Julie Font : julie.font@montdemarsan-agglo.fr / 05 58 51 85 92

Vincent Loustaunau : vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr / 05 58 46 64 16